

Avril 2016 — N° 60



Le Maire
Alain CHANIER

Chers concitoyens,
L'année 2016 sera à nouveau celle du dynamisme pour Chamblet, dynamisme qui sert de référence pour vendre des biens comme j'ai pu le constater sur un site internet.

Malgré les baisses de dotations imposées par l'État face à la crise économique, nous avançons pour le confort des chamblétois et le développement de notre belle commune. Le 31 mars dernier, le budget a été voté par 14 voix pour et une abstention, celle de M. HUREAU. Je remercie les 13 conseillers qui ont validé un budget sincère en phase avec l'évolution de notre collectivité. Vous pouvez constater que cette année de nouveau les taxes restent inchangées.

L'optimisation des deniers publics permettra la construction d'un bâtiment pour l'accueil d'une nouvelle classe de grande section de maternelle.

Pour les nouveaux arrivés dans notre commune, à qui je souhaite la bienvenue, il s'agit de la création d'un nouveau poste pour la rentrée 2016 comme en 2014.

Concernant la fin des travaux de la rue de Terres Fortes, je suis dans l'attente de la réponse de notre sénateur pour l'attribution d'une subvention au titre

de la réserve parlementaire.

Comme évoqué avec les élus et le président du club de foot, nous changerons dès cet été la chaudière des vestiaires du stade pour un meilleur rendement et une économie appréciable des fluides. Cette année nous allons acquérir le bâtiment de l'ancienne boulangerie, les différentes propriétés de l'îlot du Sabotier le seront ultérieurement avec l'accord des propriétaires. Ces acquisitions reflètent le besoin de moderniser le centre bourg, un projet a été validé par les élus en référence au schéma de cohérence territoriale (SCOT).

A ce sujet je suis intervenu lors de la conférence des maires du mercredi 13 avril pour que cet outil de travail soit respecté dans les instances qui prennent des décisions en s'asseyant sur de telles dispositions. Mon intervention a fait réagir et je ne vais pas me priver de communiquer sur cette incohérence en remettant les dossiers concernés.

Je reste particulièrement attentif au bon développement de notre commune comme aujourd'hui avec l'intégration de la boulangerie dans les locaux de l'ancienne poste, propriété de la commune.

Les élus de la commission concernée se réuniront prochainement pour travailler sur un projet de jeux au profit des enfants. Je reste serein pour que cette idée se concrétise.

Je terminerai ce nouvel édito, en rassurant certains d'entre vous qui attendent de l'assainissement, des améliorations de voirie, etc., tout ceci est dans nos prévisions.

La gestion de la commune, c'est le même principe que celui de votre foyer, nous faisons suivant les possibilités financières.

Mais portez un regard sur notre commune et vous verrez que les engagements pris se réalisent.

J'appelle ceux, qui à ce jour ne sont pas convaincus, à réfléchir sur ces avancées sans entraver notre action. Le dynamisme est là, avec bien sûr celui des élus à mes côtés mais aussi du monde associatif par la mise en couleur des activités avec en ce début d'année le loto de l'amicale laïque, le carnaval de l'école, la randonnée des pissenlits et tout prochainement la kermesse de l'école et l'incontournable fête du bœuf.

Ce Camulus vous permettra de prendre connaissance plus en détail de l'actualité Chamblétoise. Merci à vous tous pour votre soutien.

Actualités

Les insectes invités du Printemps de Chamblet

Le soleil était au rendez-vous du 8^{ème} Printemps de Chamblet, permettant aux visiteurs de découvrir les nombreuses animations installées dans la cour de l'école « les champs d'blé ». Pendant que certains enfants proposaient à la vente leurs productions : petits épouvantails, écritoires de semence ou totems d'insectes magiques, l'atelier maquillage réalisait coccinelles, libellules et papillons sur les visages et les différents jeux permettant la découverte des insectes mobilisaient la curiosité des plus jeunes.

Dès 10H30, une trentaine d'enfants guidés



par quelques adultes, sont partis pour une balade dans la nature à la recherche d'insectes. Sous l'œil averti de Damien, les enfants ont fait des découvertes inédites, qu'ils ont observées au retour au moyen de loupes ou microscopes avant de les héberger dans l'hôtel à insectes.

En début d'après-midi, de nombreux parents et grands-parents ont rejoint la salle polyvalente pour profiter des créations musicales, ambiances sonores et poésies japonaises composées par les enfants et orchestrées par Cédric, musicien pour l'occasion.

Dans la salle d'activités de l'école maternelle, les conférences sur le frelon asiatique puis les hyménoptères et coléoptères ont permis à Denis LOT et au docteur CHALMET de partager leurs connaissances pointues et leur passion des insectes à un public attentif.

Préalablement à la journée du printemps de Chamblet, les enfants ont pu découvrir les stands du rucher du cheminot et de M. LAFANECHERE (association de lutte contre le frelon asiatique), le vendredi matin en petit groupe. Les élus remercient les

partenaires, les enseignants et les bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cette journée au profit des enfants.



Inscriptions à l'école maternelle

L'école maternelle accueille les enfants de Chamblet et Saint-Angel. Afin d'inscrire les enfants nés en 2013, Anne-Gaëlle AMIZET, directrice, sera présente à l'école les lundis 2, 9 et 23 mai de 16h30 à 18h, les samedis matin 30 avril et 21 mai de 10 à 12h, les jeudis 28 avril, 12, 19 et 26 mai de 8h30 à 16h30. Se munir du carnet de santé de l'enfant et d'une fiche de pré-inscription établie par la mairie.

Des journées portes ouvertes seront organisées pour la visite de l'école maternelle fin juin.

Conseil municipal du 25 février 2016

Extension de l'école maternelle

Conformément à l'avant-projet établi par Mme Céline BARGOIN, architecte. L'estimation du projet s'élève à 209 000 € HT répartis comme suit : Travaux : 187 000 € HT – Études : 22 000 € HT
Le Maire propose d'adopter le plan de financement, hors mobilier, suivant :
État – DETR : 76 285 € – conseil départemental : 62 700 € – Part communale : 70 015 €

Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le projet et sollicite les aides de l'État et du conseil départemental.

Travaux d'aménagement - Liaison chemin des Terres Fortes – rue des Thuelles

La réalisation de ces travaux, hors Contrat Communal d'Aménagement de Bourg, permettra d'achever la valorisation et la sécurisation de la zone. L'estimation des travaux s'élève à 49 234,45 € HT répartis comme suit : Travaux : 47 847,35 € HT – Maîtrise d'œuvre : 1 387,10 € HT
Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le projet et l'autofinancement de cette réalisation.

Nouvelle boulangerie pâtisserie

Le conseil municipal, approuve, à l'unanimité, le plan de financement global définitif :
Dépenses HT : Architecte : 3 650 € – Acquisition four : 31 449 € – VRD : 6 289 € – Menuiseries alu : 8 750 € – Plâtrerie–Peinture : 6 542,84 € – Carrelage : 6 078,40 € – Électricité : 10 156,20 € – Plomberie : 2 241 €.
Financements : FODESCA : 22 546,93 € – DETR : 21 945,68 € – Leader : 15 632,54 € – Autofinancement : 15 031,29 €.

Location local commercial

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, de louer à compter du 1er avril 2016 à Mme Annick BLANDIN et M. Pierre DELADERIERE, au moyen d'un bail commercial de 9 ans, le local situé place de la Poste. Le montant du loyer fixé à 450 € HT, sera révisé chaque année en fonction de l'indice des loyers commerciaux.

Acquisition immeuble JEDRASIAK – Ilot du Sabotier

Le Maire fait part au conseil municipal de l'opportunité d'acquérir les propriétés sises 2 route des artisans et impasse du sabotier,

appartenant à Mme Renée BINON épouse JEDRASIAK.

L'acquisition de ces immeubles s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement de l'ilot du sabotier.

Le conseil municipal, décide, par 11 voix pour et une abstention (Delphine MICHARD), d'acquérir ces propriétés pour un montant de 12 500 € TTC, auxquels seront ajoutés les frais notariés évalués à 1 700 €.

Instauration de la redevance d'occupation provisoire du domaine public

Le conseil municipal, adopte, à l'unanimité, l'instauration de la redevance pour l'occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

Motion relative au projet de mines d'or en Creuse

Les élus du conseil municipal, demandent, par 6 voix pour (dont celle du Maire, prépondérante), 1 contre (Nicole COSSIAUX) et 5 abstentions (Lydie BLOYER, Alain NESSON, Jean-Pierre JACQUET, Liliane MERITET et Delphine MICHARD), le retrait du permis exclusif de recherche de mines d'or dit « PER de Villeranges » délivré à la société COMINOR.

Conseil municipal du 31 mars 2016

Subvention chemin des Terres Fortes

Le conseil municipal, sollicite, à l'unanimité, une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière pour les travaux d'aménagement de sécurité concernant la liaison chemin des Terres Fortes – rue des Thuelles.

Maîtrise d'œuvre extension de l'école maternelle

Le conseil municipal, accepte, à l'unanimité, la proposition d'honoraires de Mme Céline BARGOIN, architecte et des bureaux d'études techniques associés, d'un montant de 19 792,50 € HT réparti comme suit : Céline BARGOIN : 12 192,50 € – Sébastien VENUAT : 1 800,00 € – CHEVRIER Ingénierie : 1 900,00 € – LARBRE Ingénierie : 3 900,00 €.

Délégué local des élus au Comité National d'Action Sociale

Nicole COSSIAUX est élue, à l'unanimité, déléguée locale des élus au CNAS, en remplacement de Claude BATISSE.

Approbation comptes de gestion 2015 budget communal – budgets annexes assainissement et boulangerie

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2015.

Approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Michèle DUFFAULT, approuve à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2015 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2015		
Dépenses fonctionnement 893 187,25 €	Recettes fonctionnement 1 106 409,57 €	Excédent fonctionnement 213 222,32 €
Dépenses investissement 724 263,20 €	Recettes investissement 487 601,49 €	Déficit investissement 236 661,71 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 11 448,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 82 486,00 €

Compte administratif budget assainissement 2015		
Dépenses fonctionnement 29 894,52 €	Recettes fonctionnement 53 470,20 €	Excédent fonctionnement 23 575,68 €
Dépenses investissement 80 513,02 €	Recettes investissement 84 013,20 €	Excédent investissement 3 500,18 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 7 125,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €

Compte administratif budget boulangerie 2015	
Reste à réaliser en dépenses investissement 95 000,00 €	Reste à réaliser en recettes investissement 25 874,00 €

Fixation du taux des quatre taxes directes locales 2016

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux des 4 taxes directes locales :

Taxe d'habitation :	24,25
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	12,70
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	32,19
Cotisation foncière des entreprises :	27,09

Vote du budget primitif communal 2016

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), vote le budget primitif communal de l'exercice 2016 :

Fonctionnement : 816 928,00 €	Investissement : 694 149,00 €
-------------------------------	-------------------------------

Vote du budget primitif annexe 2016 - assainissement

Le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention (Michel HUREAU), vote le budget primitif annexe assainissement de l'exercice 2016 :

Fonctionnement : 59 814,00 €	Investissement : 63 496,00 €
------------------------------	------------------------------

Vote du budget primitif annexe 2016 - boulangerie

Le conseil municipal, vote à l'unanimité, le budget primitif annexe boulangerie de l'exercice 2016 :

Fonctionnement : 4 050,00 €	Investissement : 79 491,00 €
-----------------------------	------------------------------

Rappel

La mairie rappelle aux habitants qu'il est formellement interdit de brûler les déchets à l'air libre sur les propriétés et sur le domaine public sous peine d'amende.

Infos diverses...

Attention aux guêpes : la factrice remercie les chamblétois de vérifier que des guêpes n'élisent pas domicile dans leur boîte aux lettres.

Récupération des textiles : une borne vient d'être installée par Pénélope au point tri des Terres Fortes. On peut y déposer les vêtements que l'on ne porte plus ainsi que du linge de maison et des chaussures. L'association Pénélope se charge de récupérer et de valoriser ces textiles.

Tri'Tou mobile : 17 et 18 mai à Deneuille-les-Mines - 30 juin, 1^{er} et 2 juillet à St Angel.

Logements libres : 2 T3 - 1 T2 au 18/06/2016 et 2 garages impasse des Tourterelles.

Repas annuel des aînés

Comme de coutume le 3^{ème} dimanche de janvier, le maire a accueilli, au nom du centre communal d'action sociale (CCAS), les aînés de plus de 65 ans pour le traditionnel repas de l'amitié. Il a notamment rappelé qu'un colis est offert aux personnes de plus de quatre-vingts ans s'ils ont déjà participé au repas.



Pendant l'après-midi, les trois amis du trio musette ont permis aux convives de brûler les quelques calories qu'ils venaient d'emmagasiner en enchaînant divers valse, tangos, madisons...

Commémoration du 19 mars 1962

Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants ont quitté la salle du conseil municipal pour défilé jusqu'au monument aux morts.



Après le dépôt des gerbes et la lecture des communiqués par André ROUX et Alain CHANIER, l'appel aux morts a été suivi par la sonnerie aux morts et La Marseillaise. Les remerciements aux porte-drapeaux, puis aux personnes présentes dont plusieurs élus se sont terminés par un vin d'honneur.

Gérer l'ambrosie

Afin de lutter efficacement contre l'ambrosie, plusieurs opérations doivent être mises en œuvre : assurer la reconnaissance de la plante, réaliser un état des lieux sur la commune, établir un plan de lutte, réaliser les interventions prévues.



Delphine MICHARD et Olivier DEVAUX, référents ambrosie pour notre commune, assurent la cohérence de ces tâches. Un courrier a été envoyé aux exploitants agricoles leur demandant de signaler toute

présence d'ambrosie sur leur parcelles. L'ambrosie doit être détruite avant qu'elle ne soit en fleurs, son pollen étant responsable d'allergies sévères. Plus d'info sur www.ambrosie.info

Aux Délices de Chamblet

Après quelques semaines de travaux pour l'aménagement des locaux et l'installation du four professionnel pris en charge par la commune, notre boulangerie pâtisserie a ouvert ses portes. Depuis le 8 mars, Annick et Pierre proposent toutes sortes de pains, viennoiseries ou diverses pâtisseries salées ou sucrées.



La municipalité invite les chamblétois à fréquenter ce commerce de proximité qui apporte animation et convivialité dans le bourg. Même si les rayons sont bien achalandés, il est fortement conseillé de passer commande 48 heures à l'avance pour les festivités ou besoins particuliers. Depuis le 26 avril, Pierre part en tournée pour offrir ses fabrications aux habitants de la campagne chamblétoise.

Les éleveurs locaux au concours agricole

Lors du 53^{ème} concours des animaux de boucherie de Montluçon, les éleveurs de la région ont été félicités pour la quantité et la qualité des bovins présentés. Pas moins de 255 bovins sont venus concourir. Ils sont le fruit du travail de 50 éleveurs et sont nés à 60 % chez l'un d'entre eux.



Le palmarès a distingué les chamblétois : GAEC JARDOUX – GAEC DEBIZET-LALIGUE – Laurent DEBIZET. Les élus, Alain CHANIER et Lydie BLOYER, ont montré leur attachement au devenir des éleveurs chamblétois qui ont une nouvelle fois prouvé leur savoir-faire.

Rencontre avec les habitants



Vendredi 18 mars, le conseil municipal a dialogué avec une trentaine d'habitants de la route des Ferrières, de la Brosse et de Bellechassagne. Les élus sont revenus sur les réalisations en cours et les projets à venir avant de se prêter à un « questions/réponses » qui a nourri les nombreux échanges avec les participants :

– voirie : les besoins de réfection formulés par les riverains sont partagés par les élus mais les travaux sont programmés chaque année en fonction des urgences et des disponibilités budgétaires.

– gestion des déchets : la dalle béton réalisée au carrefour de La Brosse sera un point de regroupement pour le dépôt des déchets. Pour intégrer cet aménagement et réduire les nuisances visuelles pour les riverains, des claustras seront installés.

– fossés et aqueducs aux Ferrières : les riverains demandent si les désagréments subis il y a quelques semaines ont un lien avec les travaux d'entretien en cours. La mairie n'a pas connaissance du calendrier de ces travaux qui sont à la charge du conseil départemental, propriétaire de cette voie.

– circulation route des Ferrières : la circulation importante est source de danger quand les véhicules se croisent sur cette voie aux caractéristiques inadaptées. Les élus répercutent régulièrement ces constats au conseil départemental, ainsi qu'à la gendarmerie.

– Linky et Gazpar : leur installation n'a pas encore été abordée en conseil municipal. Seule l'implantation d'une antenne sur l'église est prévue pour le relevé des compteurs Gazpar.

– vie scolaire : si une participation est demandée pour les TAP, elle sera supérieure pour les familles des communes extérieures comme c'est le cas pour la cantine. Une rencontre spécifique avec les élus de Saint-Angel est envisagée pour examiner la gestion des services liés à l'école.

Quant aux incivilités constatées par les riverains (canettes, papiers divers jetés dans la nature, poubelles qui débordent), elles sont partagées par les élus qui sont, à leur grand regret, contraints de faire ramasser régulièrement les déchets dans la nature par les employés municipaux.

Calendrier des manifestations du trimestre

- 30 avril : Concert Bouquets d'Harmonies
- 4 juin : Fête de l'École
- 12 juin : Concours de pêche de l'ESC
- 25 juin : 6^{ème} rassemblement des CRONY BAND
- 26 juin : 15^{ème} Fête du Bœuf
- 9 juillet : Barbecue ESC

L'agenda du trimestre

- 8 mai - 11h : Commémoration du 8 mai 1945
- 24 juin - 18h : Assemblée Générale ESC

Carnaval de l'école

Après avoir sillonné quelques rues de la commune sous une pluie de confettis égayant un ciel trop gris, les déguisements colorés ont convergé vers le complexe « Gustave Piot » où sa majesté Carnaval a été érigée sur le bûcher avant d'être la proie des flammes. Le brasier a été bienvenu pour réchauffer enfants, parents et grands-parents qui s'étaient déplacés nombreux pour l'occasion.



L'heure était venue d'immortaliser les déguisements tous plus réussis les uns que les autres. En fin d'après midi, petits et grands se sont régalez des crêpes qu'ils avaient eux-mêmes confectionnées le matin encadrés par les bénévoles du club de l'amitié des aînés ruraux.

Ouverture de la pêche ensoleillée

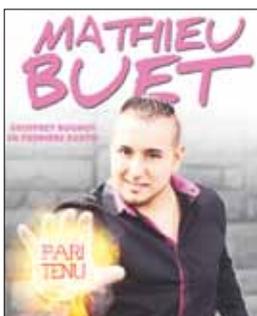
Tonte et nettoyage des abords de l'étang ont été les priorités des employés communaux pour préparer l'ouverture de la pêche. Tout a été mis en œuvre pour que le site soit impeccable pour accueillir les premiers pêcheurs.



Dimanche 3 avril, toutes les générations sont venues prendre l'air au bord de l'étang communal qui avait vu l'arrivée d'une centaine de truites le jeudi précédent.

S'il y a eu de très rares échecs pour certains, la plupart des pêcheurs sont repartis avec leur quota soit 5 spécimen et tous ont profité d'une belle journée ensoleillée et d'un site remarquable.

Bienvenue au Team BUET



Mathieu et Virginie BUET, ont choisi de domicilier leur association « Team BUET », rue des Lavandières à Chamblet.

Depuis tout petit, Mathieu a fait du théâtre dans le cadre scolaire puis dans une troupe amateur.

Aujourd'hui, il se lance seul avec son One

Man Show « Pari Tenu ».

Il envisage de jouer son spectacle en fin d'année à Chamblet en collaboration avec l'amicale laïque.

Pour Mathieu, un rêve de gosse s'est réalisé en écrivant et mettant en scène ce spectacle avec Virginie, son épouse qui gère la régie son et lumières.

Pendant 2 heures, il passe du « stand-up » au jeu de rôle et le sujet principal c'est lui ... il parle de ce qui a pu lui arriver ou de ce qu'il a pu observer et toujours avec humour et autodérision. Le rire est important de nos jours et c'est le message qu'il souhaite faire passer.

Il a également participé au concours « Les tremplins de l'humour » à Paris et prépare des projets avec des artistes montluçonnais.

Contact : 06 30 88 10 48

Le Téléthon merci à Chamblet

Josiane Garrouste, déléguée départementale de l'association française contre les myopathies (AFM), a choisi Chamblet pour le « Téléthon merci » du secteur de Montluçon.



En 2015, pour l'Allier, ce sont 150 communes qui ont organisé 350 manifestations pour une collecte de 200.000 € de promesses de dons (le montant officiel n'étant pas encore connu). Un petit coup d'œil dans le rétroviseur a permis de revoir quelques photos des faits marquants, tout cela sonorisé par des chants des écoles de la communauté de communes de Bourbon L'Archambault.

L'assemblée a ensuite levé son verre en se donnant rendez-vous pour la 30^{ème} édition du Téléthon qui se déroulera les 2 et 3 décembre prochains.

Randonnée des pissenlits

Près de 50 bénévoles du Comité des Fêtes ont contribué à la réussite du rendez-vous annuel annonçant le printemps. Dimanche 20 mars, ce sont ainsi 715 marcheurs et vététistes qui ont parcouru respectivement 6, 12, 16 et 26 km sous le soleil chamblétois.



Après quelques arrêts aux points de ravitaillement, leurs efforts ont été récompensés par une délicieuse salade de pissenlits fraîchement ramassés, lavés et triés le samedi, accompagnée de lardons, rôti de porc, fromage, salade de fruits et café. Le comité des fêtes remercie tous les participants pour leur fidélité et leur donne rendez-vous en 2017 pour prendre une bonne bouffée d'oxygène dans notre campagne bourbonnaise !

6^{ème} Crony Band et 15^{ème} Fête du Bœuf

Cette année le dernier week-end de juin sera « motos » à Chamblet. Les Crony Band et le comité des fêtes se sont rapprochés pour animer ensemble les 25 et 26 Juin.

Le samedi après midi débutera par une balade motos d'environ 80 km.



En fin de journée : essais du Team BOURNY préalablement au spectacle du dimanche et en soirée concert avec les MEHDI BLUES BAND puis à 22 heures : animation avec JESS MUSIC. Pour les visiteurs qui le souhaitent, un espace de camping sera mis à disposition.

Le dimanche matin, une nouvelle balade motos sera proposée. Dès de le début de l'après midi, on découvrira avec stupéfaction les acrobaties et voltiges motos du Team BOURNY. Cyril et ses coéquipiers présenteront un show extraordinaire :



« Ici on est en direct, les pilotes réalisent des prouesses sous vos yeux ébahis : Wheeling, grands sauts par-dessus des obstacles (lignées de fûts, voitures), percussions en vol de mur de feu, traversées de cercles de feu ».

Des nouveaux jeux où petits et grands pourront se défier viendront agrémenter l'après-midi.

Pendant la journée, les BARBUDOS, groupe de la région Montluçonnaise, nous accompagneront en musique issue de leur univers rock. En soirée, le groupe rock/pop, les ALTERNATIVES FICTIONS, formé en 2009, composé de 4 musiciens originaires des environs de Commentry, prendra le relais avec sa musique assez éclectique qui va de GAINSBURG à HENDRIX en passant par les ROLLING STONES et POLICE. La spécificité du groupe est de reprendre des morceaux, et de les mettre à la sauce ROCK'N POP.

Enfin nous assisterons à la retraite aux flambeaux avec les enfants qui viendront donner naissance au gigantesque feu de la Saint Jean. Puis le spectacle pyrotechnique viendra colorer le ciel Chamblétois.

La soirée se terminera en dansant avec un DJ jusqu'à 1 heure du matin.

Rafraîchissements et collations seront proposés tout au long du week-end ainsi que différentes formules de restauration.

Nouveau : retrouvez nous sur

 Comité Des Fêtes Chamblet

